



### LE SYNDICAT UNSA ENERGIE

existe depuis 2004 dans les Industries Electriques et Gazières. Son nombre d'adhérents est en constante augmentation pour atteindre les 5500 en décembre 2022. Grâce à ses adhérents, il dispose d'une vision complète sur l'organisation actuelle du marché de l'électricité et du gaz.

Il est une composante de la fédération UNSA Industrie et Construction.

Syndicat UNSA Energie : 21 rue Jules Ferry 93177 BAGNOLET Cedex

[www.unsa-energie.fr](http://www.unsa-energie.fr)

[contact@unsa-energie.fr](mailto:contact@unsa-energie.fr)

## L'obligation de production d'électricité d'origine nucléaire

Selon les principales prévisions, la consommation d'électricité en France augmentera d'au moins 30% en 2050. L'électricité ne se stockant pas, sa production doit en permanence être ajustée à la consommation chaque seconde.

Pour l'**UNSA Energie** seul un mix énergétique équilibré entre d'une part les productions pilotables (nucléaire, hydraulique, géothermie et biomasse) permettant de couvrir l'intégralité des besoins à la pointe, et par ailleurs celles plus intermittentes (éolien et solaire) quand elles permettent d'économiser les ressources naturelles, peut répondre à cet impératif physique.

A l'instar des décisions de plusieurs pays étrangers, la prolongation possible de la durée de vie de réacteurs actuels doit être étudiée et mise en œuvre aussi facilement que rapidement grâce à la mise à niveau permanente du parc français à chaque visite décennale.

La construction de nouveaux moyens de production en énergies renouvelables tels que le solaire et l'éolien doit aussi être amplifiée en instaurant des filières industrielles entièrement européennes et en recherchant le meilleur consensus social et l'acceptation locale.

Des politiques publiques plus contraignantes visant à améliorer l'efficacité énergétique globale des bâtiments et des mobilités doivent être mises en œuvre.

Mais toutes ces actions ne suffiront pas à couvrir la demande en électricité.

La construction de nouveaux réacteurs nucléaires sans tarder est donc une obligation, et en l'état actuel des technologies le modèle EPR2 assure le meilleur compromis entre maîtrise d'une technologie française, coût et sûreté.

L'**UNSA Energie** regrette l'absence de volonté politique de relancer les réacteurs de quatrième génération en parallèle des EPR2 pour « fermer le cycle du combustible » et accroître notre souveraineté et indépendance énergétique.



### **PRIORITE AU CLIMAT**

Les rapports du GIEC faisant référence, il y a urgence à décarboner toute la production d'électricité. Le nucléaire permet de le faire grâce à une technologie éprouvée avec une faible empreinte au sol. L'implantation des réacteurs EPR2 sur des sites existants réduit considérablement l'impact sur l'environnement. Si la gestion des déchets mérite encore un effort de recherche pour obtenir des conditions d'un meilleur traitement (par exemple sur la séparation-transmutation), le relatif faible volume de déchets permet d'attendre et ne relève donc pas de la même urgence.

### **UNE CACOPHONIE**

A l'heure de ce débat public sur les EPR2, la PPE actuelle entérine toujours la fermeture de 12 (+2) réacteurs, le gouvernement a lancé une grande consultation nationale sur le Mix énergétique 2050 <sup>(2)</sup>, une OPA est en cours pour « renationaliser » EDF, le Parlement s'apprête à discuter d'un projet de loi sur l'accélération des procédures liées à la construction de nouvelles installations <sup>(3)</sup>, les sénateurs font sauter le plafond max de production nucléaire (50% du mix, 63.2 GW), la future PPE sera révisée à l'été 2023, et il faut noter que le discours de Belfort du Président de la République le 10/02/2022 n'a été suivi d'aucune action concrète (aucune commande passée). Après Superphénix, c'est le projet ASTRID qui a été abandonné. Tout cela semble très brouillon et désordonné.

Le nucléaire est une industrie du temps long (100 ans) et ne peut se satisfaire de la politique politicienne à courte vue et empreinte de zigzags (avec pour principal horizon la prochaine élection).

L'**UNSA ENERGIE** souhaite que l'état adopte enfin une stratégie de long terme dans le domaine de l'énergie en général, et dans celui de l'électricité en particulier.

### **LE RETOUR D'EXPERIENCE DU CHANTIER EPR DE FLAMANVILLE DOIT SERVIR DE REFERENCE**

Les erreurs rencontrées à Flamanville ne doivent pas se répéter. Celles-ci sont bien détaillées dans le rapport de l'IRSN fourni suite à la saisine de la CNDP <sup>(1)</sup>.

L'**UNSA ENERGIE** estime qu'EDF dispose maintenant des éléments pour organiser ces chantiers complexes et qu'elle doit alors mettre les moyens adaptés à leur réalisation, comme la mise en place d'une maîtrise d'ouvrage Directeur de Programme et une maîtrise d'œuvre en Charge de la Réalisation.

En tant que Maître d'ouvrage, EDF doit mettre en place un système de contrôle performant en s'entourant de compétences externes si besoin et donnant une large place à l'expression des salariés concernés.

En interne, une Gestion Prévisionnelle des Compétences spéciale doit être mise en place pour s'assurer de leur maintien durant la longue période du programme.

### **UNE FILIERE INDUSTRIELLE POURVOYEUSE D'EMPLOIS**

Le programme français pourra servir de référence et encourager d'autres pays à suivre cette voie. La filière continuera donc de croître et apportera alors une forte contribution à la réduction du chômage en France proposant de plus des emplois hautement qualifiés.

Le pays dispose déjà de compétences solides dans le domaine du nucléaire, le programme EPR2 encouragera les salariés de ces industries en donnant de sérieuses perspectives d'avenir.

### **L'EFFICACITE GLOBALE DES ACTEURS DU PROGRAMME**

Si la complexité administrative s'ajoute à celle technique, les difficultés et les ratés risquent d'être trop nombreux. L'**UNSA ENERGIE** recommande une révision des relations entre les instances de contrôles et celles de réalisation pour convenir de solutions simples, pragmatiques et efficaces et éviter ainsi le millefeuille de préconisations qui permet à chacun de se « couvrir » mais qui, à terme, dépasse la capacité de mise en œuvre par un groupe humain.

## **L'ÉLECTRIFICATION DES USAGES, UNE CONDITION NECESSAIRE MAIS PAS SUFFISANTE**

Au-delà de l'électrification des usages et d'une production électrique pilotable bas carbone, l'**UNSA ENERGIE** rappelle les viviers importants de décarbonation du pays que représentent la sobriété (l'hiver 2022-2023 en est un bon exemple), mais surtout le logement (isolation) et les transports. Sans actions importantes sur ces axes, point de diminution des rejets de gaz à effet de serre (GES).

## **LA FORMATION CLEF DU SUCCES**

Pour mener ces chantiers, deux calendriers se télescopent. D'une part accompagner la reconversion, le retour à l'emploi de travailleurs qui participeront à la construction des réacteurs. Cela nécessite des ressources dont ceux de la formation autour des métiers de « Pôle Emploi ».

Par ailleurs les pilotes en salle de commande des futurs EPR2 en 2035, viennent de rentrer en sixième !

Localement, départementalement, régionalement, que leur est-il proposé pour susciter en eux des vocations, pour se tourner vers l'industrie électronucléaire ? Quel CAP soudeur dieppois pour l'un, quel Bac Pro tuyauteur – robinetier seinomarin pour l'autre, quelle école d'ingénieur normande pour un troisième ? L'**UNSA ENERGIE** affirme sa volonté de voir se développer des filières d'enseignements généralistes et professionnelles adaptées à proximité de bassins d'emplois dynamiques.

## **L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

Un tel projet nécessite une vision à moyen (10 ans de construction) et long (60 ans au moins d'exploitation) termes de la transformation du territoire.

Que ce soit le domaine des infrastructures, mobilités (routes, rail, douces, collectives), les logements neufs ou réhabilités, les écoles maternelles - primaires – collèges – lycées – enseignement supérieur, les secours (pompiers – SAMU) et sécurité (zones Gendarmerie et Police), la santé hôpital - médecine générale et spécialisée, les commerces, la culture, les emplois indirects... un travail d'anticipation, notamment sur l'attractivité du territoire, doit être entamé par tous les échelons disponibles : employeurs, collectivités (Com Com, mairies, département, région, préfectures de département et de région, tissus associatifs et syndicaux...) afin d'identifier les besoins et de les planifier. Des synergies doivent être créées.

## **LE LABEL GRAND CHANTIER**

Le label « Grand chantier » devra être délivré par le Premier Ministre à la demande d'EDF.

Ce label facilitera la mise en œuvre du plan d'accompagnement socio-économique du chantier, permettant la bonne intégration de celui-ci sur le territoire.

Des financements facilités : avec la labellisation, les collectivités locales pourront profiter d'aides pour le financement d'infrastructures nécessaires au chantier (dessertes routières ou aménagement de carrefours) ou destinées aux employés du chantier et à leurs familles

(logements, équipements sportifs ou écoles). Ces équipements pourront être financés par anticipation des ressources fiscales futures,

## **QUEL FINANCEMENT ?**

A l'heure de l'OPA de « renationalisation » d'EDF, et compte-tenu de la dette de l'entreprise, le sujet du financement du programme EPR2, peu abordé dans le débat, présente une fragilité. En l'absence de nouvelle régulation européenne des prix de l'électricité (market design), comment la France pourra-t-elle le financer sans que cela apparaisse comme une aide d'état déguisée pour la Commission Européenne ? Quels états étrangers pourraient mettre la main à la poche en échange de volumes de production garantis ?

## UNE OFFRE NUCLEAIRE MONO-PRODUIT

L'**UNSA ENERGIE** regrette que la France, pour son marché domestique mais surtout à l'international, ne dispose que d'un seul produit sur « étagère », l'EPR2 de 1600 MW (même si une variante de 1200 MW est proposée à la République Tchèque).

Idem dans le domaine des petits réacteurs modulaires SMR, la France se cantonne à reproduire « en petit » un Réacteur à Eau Pressurisé (REP) avec le NUWARD, quand d'autres pays recherchent la « rupture technologique » en sortant des sentiers battus (GEN IV, sels fondus...).

## UNE FILIERE QUI POURRAIT DEVENIR MOINS ATTRACTIVE

Enfin la réforme des retraites en cours avec son corollaire la disparition du régime spécial des IEG attractif et exemplaire, pourrait venir menacer l'édifice à moyen terme, il suffit de regarder les difficultés que rencontre la SNCF à recruter de nouveaux « roulants » et mainteneurs depuis la disparition de leur statut le 01/01/2020.

L'**UNSA ENERGIE** est globalement contre la réforme proposée et s'inquiète des « effets de bord » qu'elle pourra générer pour ce projet.

Comment être sûr que les emplois d'exploitation des futurs EPR2 seront pourvus ?

## Conclusion

Des réacteurs de type EPR2 permettront à la France de répondre à l'urgence climatique par une solution à faible impact environnemental en raison de son implantation sur des sites existants.

Ce programme ambitieux (6 + 8), similaire à celui enclenché après 1974, est l'occasion de réinterroger tout le système de conception, réalisation et contrôle pour le rendre plus efficace et aussi plus sûr.

Avec un personnel très compétent formé dans la durée il assure un avantage concurrentiel au pays pour plusieurs dizaines d'années.

Sans freiner le développement des énergies renouvelables complémentaires, il doit encourager la recherche dans le traitement des déchets et notamment par la fermeture du cycle avec la relance des réacteurs de 4<sup>e</sup> génération et du programme ASTRID.

La durée d'exploitation des réacteurs actuels et futurs doit alors être rapidement réestimée pour assurer la meilleure performance économique et environnementale tout en assurant un haut niveau de sûreté, sous contrôle de l'ASN.

### Sources :

- (1) <https://www.debatpublic.fr/sites/default/files/2022-10/IRSN-Rapport-CNDP-REX-EPR-dans-le-monde.pdf>
- (2) <https://www.ecologie.gouv.fr/mix-energetique-lancement-dune-consultation-nationale>
- (3) <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/dossiers/DLR5L16N46622>

